



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Service d'approvisionnement
municipal

LE RENDEZ-VOUS TECHNIQUE DU SAM

La gestion des eaux –
Ce qu'il faut savoir!

Le mercredi 22 juin 2022, de 8 h 30 à 11 h 45

8 h 30

Mot de bienvenue du Service d'approvisionnement municipal (SAM)

Dominic Lachance, directeur de l'ingénierie et infrastructures
Fédération québécoise des municipalités (FQM)

8 h 45



Gestion de l'eau – Lois et règlements

Marie Ferland, soutien aux opérations
Aquatech/Groupe HELIOS

La gestion de l'eau est encadrée par différents règlements et lois qui s'appliquent tout au long de son cycle d'utilisation, soit de la prise d'eau, à son traitement et sa distribution vers les consommateurs et son assainissement avant son rejet au cours d'eau récepteur.

La présente conférence résume les rôles et responsabilités des différents intervenants, les lois et règlements qui s'appliquent, la qualification requise des opérateurs, les exigences de suivi incluant la gestion des hors normes ainsi que les sanctions applicables.

9 h 40



Les projets dans les milieux humides et hydriques

Amélie Paiement, ingénieure municipale en environnement
Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Qu'est-ce qu'un milieu humide ou hydrique? Entrent dans cette définition, le milieu humide, le cours d'eau, la bande riveraine ainsi que la zone inondable. Nous traiterons des travaux fréquents s'y rattachant pour les municipalités, tels que la stabilisation de la sortie d'un émissaire, le remplacement d'un ponceau et la stabilisation des berges, ainsi que du cadre réglementaire applicable aux travaux dans les milieux humides et hydriques.

10 h 30

Pause

10 h 40



Les systèmes de rétention des eaux pluviales

Martin Paquet, ingénieur, service technique
Soleno inc.

Lors de cette présentation, nous nous attarderons principalement aux différents systèmes de rétention des eaux pluviales, en présentant les bassins de rétention en conduites étanches ainsi que les bassins en chambres permettant la recharge de la nappe phréatique. Ces ouvrages sont généralement utilisés lorsqu'un contrôle quantitatif des eaux de pluie s'avère nécessaire afin de limiter l'apport d'eau additionnel généré par l'implantation de nouveaux projets de développement résidentiel, institutionnel ou commercial.

Un aspect fort important de la gestion des eaux pluviales sera abordé, soit le contrôle qualitatif. Nous regarderons les exigences du ministère de l'Environnement et passerons en revue les différents types d'équipement dédiés au traitement des eaux de ruissellement.

Enfin, nous présenterons un élément bien utile au niveau des travaux publics, soit la réfection des ponceaux par insertion.

11 h 40

Mot de la fin